

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 50036

Numéro SIREN : 418 239 810

Nom ou dénomination : à C I

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012155

Désignation de l'entreprise : A C I 1 2

Adresse de l'entreprise 15 RUE DE L'INDUSTRIE CREMERIEUX 42600 SAVIGNEUX Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 1 8 2 3 9 8 1 0 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 0 3 1 2 0 2 2	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 183	AG	14 575 1 608
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	85 959	AQ	82 389 3 570
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 871	AS	4 871
	Autres immobilisations corporelles	AT	215 964	AU	119 339 96 624
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	428	BE	428
	Prêts	BF	700	BG	700
	Autres immobilisations financières *	BH	232	BI	232
TOTAL (II)		BJ	324 337	BK	221 175 103 163
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	254 334	BU	254 334
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	329 945	BY	2 658 327 287
	Autres créances (3)	BZ	35 274	CA	35 274
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
	Disponibilités	CF	423 962	CG	423 962
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 770	CI	3 770
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1 047 284	CK	2 658 1 044 627
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 371 622	1A	223 832 1 147 789

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP 700 (3) Part à plus d'un an : CR 3 189

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A C I		Exercice N		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 50 000.....)	DA	50 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	5 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	49 655				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	580 776				
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	138 444				
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL	823 876			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 392				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	51 966				
	Dettes fiscales et sociales	DY	212 666				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA	13 890				
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC	323 914				
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 147 789				
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	303 741				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: <u>A C I</u>										Néant ☐ *																	
Exercice ouvert le: <u>01/04/2021</u> et clos le: <u>31/03/2022</u>						Données en nombre de mois		1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																											
Effectif moyen du personnel * :								YP	9,73																		
Dont apprentis								YF																			
Dont handicapés								YG																			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	1 995 726																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT																			
TOTAL 1								OX	1 995 726																		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	3 334																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE																			
Subventions d'exploitation reçues								OF																			
Variation positive des stocks								OD	9 990																		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	251																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																			
TOTAL 2								OM	13 575																		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																											
Achats								ON	1 145 768																		
Variation négative des stocks								OQ																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	136 217																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	159																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY																			
TOTAL 3								OJ	1 282 144																		
IV - Valeur ajoutée produite																											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	727 157																		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	727 157																		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								EV	☒																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX	1 995 726		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	9,73															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX																			
Période de référence						GY	0	1	/	0	4	/	2	0	2	1	GZ	3	1	/	0	3	/	2	0	2	2
Date de cessation						HR			/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Annexes Legales 22

ACI

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 1 147 789,40 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 138 444,11 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ACI

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 183		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	85 959		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 871		
Autres install., agencements, aménagements	80 120		14 465
Matériel de transport	65 527		79 986
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27 672		733
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	264 150		95 185
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	428		
Prêts et autres immobilisations financières	3 032		
TOTAL	3 460		
TOTAL GENERAL	283 793		95 185

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			16 183	16 183
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			85 959	85 959
Install. techniques, matériel, outillages industriels			4 871	4 871
Autres install., agencements, aménagements		4 942	89 643	89 643
Matériel de transport		47 598	97 915	97 915
Matériel de bureau, informatique, mobilier			28 406	28 406
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		52 540	306 794	306 794
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			428	428
Prêts et autres immobilisations financières		2 100	932	232
TOTAL		2 100	1 360	660
TOTAL GENERAL		54 640	324 337	323 637

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 736	839		14 575
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	81 587	802		82 389
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 871			4 871
Installations, agencements divers	64 504	5 077	4 942	64 639
Matériel de transport	40 042	17 503	28 063	29 482
Matériel de bureau, informatique, mobilier	23 363	1 855		25 218
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	214 367	25 238	33 005	206 600
TOTAL GENERAL	228 103	26 077	33 005	221 175

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	839				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	802				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	5 077				
Matériel de transport	17 503				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 855				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	25 238				
TOTAL GENERAL	26 077				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	2 365	293		2 658
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	2 365	293		2 658
TOTAL GENERAL	2 365	293		2 658
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		293		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	700	700	
Autres immobilisations financières	232		232
Clients douteux ou litigieux	3 189	0	3 189
Autres créances clients	326 755	326 755	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	729	729	
- T.V.A.	34 395	34 395	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	150	150	
Charges constatées d'avance	3 770	3 770	
TOTAL GENERAL	369 920	366 499	3 421
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	1 200		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	45 392	25 219	20 172	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	51 966	51 966		
Personnel et comptes rattachés	96 853	96 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 310	54 310		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	60 002	60 002		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 500	1 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	13 890	13 890		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	323 914	303 741	20 172	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	46 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 239			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 002
Dettes fiscales et sociales	108 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	334
TOTAL	112 912

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 770	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 770	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	50	1000,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	50	1000,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 995 726
Ventes de produits finis	
Prestations de services	
TOTAL	1 995 726

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 994 627
Etranger	1 098
TOTAL	1 995 726

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
TOTAL	10	

Commentaires:

@C.I.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 50 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : SAVIGNEUX (42600), RUE DE L'INDUSTRIE

LIEUDIT CREMERIEUX

418 239 810 RCS ST ETIENNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2022**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 138 444,11 €, de la manière suivante :

- une somme de 60 000,00 €
aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part,
une somme de 1 200,00 €
- et le surplus, soit 78 444,11 €
au compte Autres réserves

Total 138 444,11 €

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 1 200,00 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2021	1 200 €	40 %	1 200 €
31 mars 2020	1 200 €	40 %	1 200 €
31 mars 2019	1 200 €	40 %	1 200 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

La gérance

